

Moratoire

Maladies chroniques

Hospitalisation à domicile

Psy 107

Retour précoce à domicile

...

Les accords du gouvernement de coalition droite/nationaliste flamand, en 2014, prévoyaient une série de mesures pour rationner les soins de santé. Depuis, la ministre de la santé met en œuvre ce programme notamment à travers des mesures qui touchent fondamentalement à la structure de notre système de soins et de santé. Est-elle en train d'opérer ce que d'aucuns appellent un « virage



ambulatoire » en ramenant vers la première ligne de soin (les médecins généralistes, les infirmières à domicile,... les maisons médicales) une bonne partie de soins qui étaient jusque-là pris en charge par une partie de la deuxième et troisième ligne (l'hôpital) ?

Mais alors, pourquoi avoir pris un moratoire sur le financement au forfait, alors que les centres de santé intégrés sont une excellente manière de négocier ce virage ambulatoire ?...

Tout ceci est parfois compliqué à comprendre pour vos patients ou pour vous-mêmes ? Ils vous interrogent sur l'avenir des maisons médicales ? Ils sont confrontés aux diverses mesures citées plus haut ? Ils auraient envie de mieux comprendre ce qui est en train de se passer dans le secteur de la santé au royaume de Belgique ?

Nous vous proposons d'accueillir une animation ludique qui permet de comprendre simplement ce qu'est un système de santé échelonné et de décoder les enjeux des mesures gouvernementales en matière de système de soin.

Si vous souhaitez proposer cette animation à vos patients,
n'hésitez pas à prendre contact par mail

ingrid.muller@fmm.be